Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 733

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRADITION

Tendance au gigantisme

Revenir aux vieilles bonnes sources? Pourquoi pas! D'autant plus que le Lexique de l'économie suisse, *même publié en 1965 (A la Baconnière), n'est pas encore à classer au rayon des grimoires indéchiffrables... Il contient, évidemment, quelques articles sur les banques. C'était l'époque où Philippe de Weck, directeur général de la plus jeune des grandes banques suisses, l'UBS, rédigeait un texte intitulé «Banques — historique et structure». Quelques passages méritent encore votre attention; ils illustrent la place qu'occupent les banques dans notre pays tant par le nombre de leurs «comptoirs» que par le volume de leurs bilans. Alors que (sic): «d'une manière générale, la Suisse ne peut pas s'enorgueillir de traditions bancaires...»*

Traitant des grandes banques, l'auteur rappelle que «leur création s'échelonne entre 1856, date de la création du Crédit Suisse à Zurich, à 1912, date de la fusion sous le nom d'Union de Banques Suisses de la Banque de Winterthour (1862) et de la Banque du Toggenbourg». Un peu plus d'un siècle; c'est long et c'est court à la fois... En tout cas, cette précision permet de prendre un peu de recul: les grandes banques n'ont pas toujours dominé la Suisse comme elles le font aujourd'hui. Au moment où le futur protagoniste de l'affaire des avions renifleurs écrit, les grandes banques ne jouent pas alors un rôle de premier plan dans le domaine du crédit hypothécaire; elles se sont bien rattrapées depuis... Mais le représentant de l'UBS met le doigt sur une autre facette du monde bancaire en mal d'expansion continue: «Une des caractéristiques constantes du développement des grandes banques a été, comme il est naturel, la concentration.» Et Philippe de Weck de montrer qu'elle s'est poursuivie dans deux directions: la fusion de grandes banques entre elles (huit en 1930, cinq — comme aujourd'hui — en 1965) et la reprise «dans le but d'établir de nouvelles succursales ou de renforcer les succursales existantes, d'un certain nombre de banques privées ou de banques locales».

L'article se termine par une dernière indication, «évaluation tout à fait approximative», faute de données publiées sur le total de la fortune gérée par les banques suisses pour le compte de ses clients: «Le chiffre de 100 milliards de francs environ est articulé.» Pas question, à l'époque, de minimiser le rôle des banques...

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La droite à l'ouvrage

Bien belle annonce, dans *Le Matin* (puisque *Matin* il y a), dans la rubrique des cinémas:

Au Richemont, à Lausanne, programme alléchant: «Minigolf *ouvert*.» Plus un film: *Cuisses entrouvertes* — entrouvertes, seulement... Toujours la répression sexuelle, quoi! Ah! M. Chessex a bien raison de dénoncer le calvinisme.

Pour changer de sujet, la devinette: A quelle occasion, lors de quelle initiative *L'Atout* a-t-il encouragé à voter *oui*? Ou si vous préférez: quelle(s) proposition(s) constructive(s) la droite et l'extrême-droite ont-elles faites ces dernières années? a) l'introduction d'un service civil; b) le contrôle des banques; c) une justice à visage humain; d) un assouplissement dans le statut des étrangers établis en Suisse? etc., etc. Réfléchissez bien, vous pouvez gagner un prix.

Ce mois de mai, c'est contre l'initiative Franz Weber concernant la vivisection que *L'Atout* fait campagne. Très dangereuse, cette initiative:

«L'interdiction générale de la vivisection en Suisse aurait comme conséquence la perte de nombreuses places de travail.»

C'est encore et toujours ce que disait mon ancêtre, le brigand Cornuz. «Si vous interdisez les attaques à main armée, disait-il, vous réduisez au chômage les brigands du Jorat.» Soit dit en passant, c'est fou ce que le marché du travail est fragile. Vous touchez au secret bancaire? Ça y est: voilà des milliers d'employés sur le pavé... Vous touchez à la vivisection? La conséquence: la perte de nombreuses places de travail. Le trafic des armes? Vous n'y pensez pas! Ce serait acculer Bührle à la faillite. Heureux encore que personne ne songe à présenter une initiative visant à l'abolition de la prostitution, de la drogue — est-ce que je sais, moi?

«Par ailleurs, continue *L'Atout*, le transfert des expériences s'effectuerait à l'étranger...»

Vous me direz: quel charabia! Soyons indulgents: le responsable de *L'Atout* habite le Petit-Lancy, mais il est probablement suisse allemand.

«... à l'étranger, où les normes de contrôle ne sont de loin pas aussi strictes qu'en Suisse.»

On vous le disait bien: y en a point comme nous!

Mais ne l'oublions pas:

«La cruauté, dit le Maumort de Roger Martin du Gard, est un instinct naturel.»

»Oui, me dira-t-on, en Afrique, dans l'armée, chez des hommes qui ont fatalement le culte de la force.»

»Non, partout. Dans nos écoles de France, l'enfant qui martyrise le cadet ou l'infirme de la classe, et arrache la patte des sauterelles et les ailes des hannetons, et qui apporte des petits oiseaux vivants au chat. Et dans nos villes, la cuisinière qui ébouillante la langouste, fait jeûner trois semaines les escargots, étouffe le canard lentement en lui pliant le cou sous l'aile pour que la chair soit meilleure et arrache d'une pointe de couteau l'œil du lapin pour qu'il saigne avant de lui trancher la gorge. Et le charretier qui bourre de coups de pied le cheval qui tombe sous un faix trop lourd. Et le muletier qui tord la queue du mulet pour le faire aller plus vite. Et la concierge qui roue de coups son chien. Tous des tortionnaires en herbes.»

Songeons-y! **J. C.**